



ᐅᑎᑎᑭᑦ ᐅᑭᑦ ᐱᑭᑦᐅᑦᑕᑦᑎᑦᑕᑦᑕᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut iluqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Recherche de personnes intéressées à siéger à la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut

Le gouvernement du Nunavut est à la recherche de personnes désirant siéger à la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut (CACN).

La CACN est la commission quasi judiciaire des secteurs des alcools et du cannabis au Nunavut. Elle relève du ministre des Finances, à qui elle prodigue des conseils.

Ses membres doivent participer à des réunions trimestrielles tenues en octobre, en janvier, en mars et en juin. Ces réunions se font en personne deux fois par année, souvent à Iqaluit.

Les membres doivent également correspondre par courriel durant l'année, et ils reçoivent des honoraires pour leurs services.

Sont invités à présenter leur candidature les membres actifs des communautés de tout le Nunavut. Le formulaire de candidature se trouve au https://gov.nu.ca/sites/default/files/application_form_-_nlcb_2022-fr.pdf.

Veuillez envoyer par courriel le formulaire rempli, la lettre de motivation et le CV à nlcb@gov.nu.ca ou par courrier à :

Commission des alcools et du cannabis du Nunavut
Ministère des Finances du gouvernement du Nunavut
C. P. 1000
station 330, Iqaluit,
Nunavut X0A 0H0

**La date limite pour présenter votre demande est le
25 février 2022.**

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter :
Edith Sweetwater
Ministère des Finances
867-975-6807
nlcb@gov.nu.ca